

# INDICE OZONE

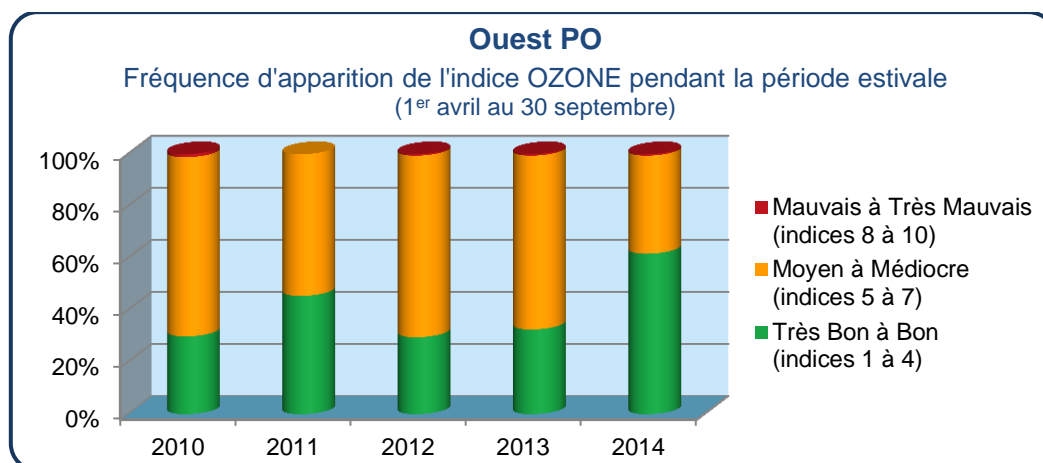
## ZONE « OUEST PYRENEES-ORIENTALES »

Bilan de la période estivale 2014  
(1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)



**Rappel :** L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre).

### 1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)				
	2010	2011	2012	2013	2014
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	30%	46%	30%	33%	62%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	69%	54%	70%	67%	38%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	1%	0%	<1%	<1%	<1%

**Contrairement aux années précédentes, les indices « TRES BON A BON » sont nettement majoritaires en 2014.**

### 2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2014

En 2014, en raison de la nette diminution de la concentration moyenne estivale d'ozone<sup>1</sup> par rapport aux années précédentes,

- la fréquence d'apparition des indices « TRES BONS A BONS » a fortement augmenté (+ 29% par rapport à 2013),
- en contrepartie, les indices « MOYEN à MEDIOCRE » ont été nettement moins fréquents (environ 4 jours sur 10 contre quasiment 7 jours sur 10 en 2013).

Comme en 2012 et 2013, l'indice « MAUVAIS » a été constaté une journée en 2014 (le 22 mai).

#### Remarques :

- sur la zone « Ouest des Pyrénées-Orientales », les concentrations élevées d'ozone sont à mettre en relation avec l'arrivée de masses d'air provenant de l'Espagne (vent du Sud), et probablement de la métropole barcelonaise, lieu de fortes émissions de précurseurs d'ozone.
- **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, puis du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRES BON A BON ».

**Echelle Indice OZONE :** 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

<sup>1</sup> pour plus de détails, se reporter au bilan ozone de l'été 2014 de la zone « Ouest PO » disponible le site internet d'AIR LR : <http://www.air-lr.org/datas/fichiers/articles/20948/2477.pdf>